

TARIFS EHPAD
RESIDENCE DE LA PORTE DU PUYCHARRAUD
ET UNITE PROTEGEE

ANNÉE 2023 à compter du 1^{er} Février 2023

Arrêté de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse n° 2023-48 en date du 16 février 2023

Tarif Hébergement : 59.46 Euros

Tarif Hébergement de moins de 60 ans : 78.63 Euros

Tarif Dépendance :

GIR 1 et 2 : 23,14 Euros

GIR 3 et 4 : 14,68 Euros

GIR 5 et 6 : 6,23 Euros

Tarif de Réservation : « Cas Général » 39.46 Euros

Tarif de Réservation : « Psychiatrie » 44.46 Euros

Tarif à la charge du résident 65.69 € par jour

Soit 2 036.39 € par mois

A partir du 20 mars 2023, une retenue de garantie est demandée pour tout nouveau résident d'un montant de 1 000 € (titre émis à l'admission)